

MANDATÉ : Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire

Numéro de dossier : Réf. : CU2014-052

<p>1. Événement, date et lieu (14-06-10)</p> <p>Consultation LAU et RRVQ C. P-4 <input type="checkbox"/></p> <p>Consultation RRVQ C. P-4 <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>L'École des Ursulines, 3, ruelle des Ursulines, Bâtiment du gymnase, 19 h</p>	<p>2. Origine</p> <p>Conseil municipal <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Comité exécutif <input type="checkbox"/></p> <p>Conseil d'arrondissement <input type="checkbox"/></p> <p>Direction générale <input type="checkbox"/></p>	<p>3. Objet</p> <p>Projet de changement de dénomination de la « place de la Gare » pour la « place Jean-Pelletier » (quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire)</p>										
<p>4. Présences</p> <p>Membres avec droit de vote : Mmes Ginette Amiot, Alexandra Buthiaux, Suzanne Dupuis et MM. Tommy Byrne, Alain Samson, Éric Seney</p> <p>Membre sans droit de vote : Mme Anne Guérette, conseillère municipale</p> <p>Personnes-ressources : Mme Anne Corriveau, conseillère municipale et présidente du Comité de toponymie, Mme Frédérique Châlon, Service de la culture, M. André Martel, Arrondissement de La Cité-Limoilou</p>												
<p>5. Information présentée</p> <p>Rappel du cheminement d'une demande de changement de dénomination d'une place publique, notamment la tenue d'une consultation publique en vertu de l'article 4 du Règlement R.R.V.Q., chapitre P-4, Règlement sur la politique de la consultation publique. En outre, la présidente du Comité de toponymie donne les informations suivantes concernant la proposition de changement de dénomination : M. Jean Pelletier fut maire de la Ville de Québec pendant 12 ans, de 1977 à 1989. Durant son mandat, il a cofondé l'Association internationale des maires francophones avec M. Jacques Chirac, alors maire de Paris. Également, c'est grâce aux efforts du maire Pelletier qu'on doit l'inscription, en 1985, de l'arrondissement historique du Vieux-Québec sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. De plus, la « place de la Gare » s'avère un lieu symbolique pour honorer M. Pelletier puisqu'il a été l'initiateur du projet de l'implantation de la gare intermodale, projet adopté par le conseil municipal en 1981. M. Jean Pelletier est décédé le 10 janvier 2009. La fiche d'information sur le projet de changement de dénomination a été remise au public et aux membres du conseil de quartier.</p>												
<p>6. Recommandation spécifique du mandat</p> <p>À la majorité, il est recommandé au conseil municipal de la Ville de Québec d'adopter la proposition de changement de dénomination de « place de la Gare » pour la « place Jean Pelletier ».</p>												
<p>7. Options soumises au vote</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Option</th> <th>Nombre de votes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pour</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table>	Option	Nombre de votes	Pour	5	Contre	1	Abstention	0	Total	6	<p>8. Description des options</p> <p>1. Recommander au conseil municipal de la Ville de Québec d'adopter la proposition de changement de dénomination de « place de la Gare » pour la « place Jean Pelletier »</p>	
Option	Nombre de votes											
Pour	5											
Contre	1											
Abstention	0											
Total	6											
<p>9. Questions et commentaires du public</p> <p style="text-align: right;">Nombre de personnes présentes : 1 Nombre de personnes qui sont intervenues : 1</p>												
<p>Questions :</p> <p>Aucune question</p> <p>Commentaires :</p> <p>Une citoyenne qui habite dans un immeuble qui jouxte la « place de la Gare » rappelle qu'il n'y a pas si longtemps cette place était un stationnement. Aujourd'hui, l'aménagement de cet espace en jardin public en fait un lieu de rassemblement fréquenté et aimé. Pour cette raison et considérant les informations données sur la carrière municipale de M. Pelletier, elle estime que celui-ci mérite d'être honoré.</p>												

MANDATÉ : Conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire

Numéro de dossier : Réf. : CU2014-052

10. Questions et commentaires du mandaté

Questions :

Comment se fera la commémoration? R. : Une plaque sera dévoilée dans le cadre d'une activité de commémoration.

Commentaires :

Compte tenu de son jeune âge, un membre souligne ne pas avoir connu M. Pelletier à l'époque où il fut maire de Québec. Les informations présentées par la présidente du Comité de toponymie lui permettent de comprendre ce que M. Pelletier a fait pour la Ville de Québec lorsqu'il en était le maire : l'aspect culturel avec l'association internationale des maires francophones et l'UNESCO et le soutien au transport en commun par le retour des trains de passagers au centre-ville. Par contre, il désapprouve certaines des actions qu'il a posées dans les dernières années de sa carrière en dehors du monde municipal. En conséquence, il n'approuve pas la proposition de changement de dénomination de « place de la Gare ». Le président du conseil de quartier rappelle que le projet de changement de dénomination à l'étude au conseil municipal vise à honorer la mémoire de M. Jean Pelletier pour les efforts qu'il a consacrés au rayonnement de la Ville de Québec durant son mandat à la mairie de Québec. En ce sens et considérant les informations contenues à la fiche d'information, cofondateur de l'Association internationale des maires francophones, inscription de l'arrondissement historique du Vieux-Québec sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et initiateur du projet d'implantation de la gare intermodale, le président suggère que les citoyens sont à même de constater qu'on lui doit beaucoup. Même s'ils expriment certaines réserves, d'autres membres soulignent également le travail fait par le maire Pelletier durant son mandat à la Ville de Québec. Enfin, puisqu'il a été l'instigateur du retour des trains de passagers au centre-ville, le lieu de la « place de la Gare » représente l'endroit indiqué pour honorer la mémoire de M. Jean Pelletier.

11. Suivis recommandés

Transmettre au Service de la culture. Annexer au rapport du conseil municipal.

Approuvé par



Alain Samson
Président
Conseil de quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire

11 juin 2014

Préparé par



André Martel
Conseiller en consultations publiques
Arrondissement de La Cité-Limoilou